

Convocation à l'Assemblée Générale de l'OFEPAL

Mardi 28 janvier 2025 de 11h30 à 12h30

En visioconférence

Ci-dessous les points à l'ordre du jour :

1. Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27/02/2024.
2. Rapport moral du Président François FREY.
3. Compte-rendu d'activités par Gérard SCHAFFHAUSER.
4. Approbation du rapport moral et du compte-rendu d'activités.
5. Bilan financier de l'année scolaire du 1 septembre 2023 au 31 Août 2024.
6. Rapport des réviseurs aux comptes : Marianne ROULOT et Jean-Denis GUALLAR.
7. Approbation des comptes.
8. Affectation du résultat.
9. Quitus donné au Conseil d'administration.
10. Approbation de la cotisation revue, de 150€ par établissement et 10 € par personne.
11. Renouvellement du tiers sortant et élection de nouveaux membres du Conseil d'administration
 - Le nombre de membres du CA a été porté à 12.
 - **Liste des membres du CA** : Mme Chantal BARNET-LEQUEU, Mme Dominique BERION - Secrétaire, M. Jean-Marie CHRIST, M. François FREY - Président, M. Guy HEITZ, M. Philippe HAAS, M. Franck NICOLAS - Vice-président, M. Gilles POIRIEZ M. Gérard SCHAFFHAUSER - Trésorier, M. Fabrice STENGEL, Mme Sonia WEISSENBURGER, M. Claude ZAGARI, M. Patrick WOLFF ou son délégué M. Michel STRASSER sont invités permanents.
Mme Rébecca URBAJTEL est présente en tant que directrice.
 - **Le tiers sortant** : BERION Dominique, STENGEL Fabrice et WEISSENBURGER Sonia et le siège de Chantal BARNET-LEQUEU est vacant.
 - Remplacement des démissionnaires et pourvoi des postes vacants.
 - Toute autre demande de candidature est à adresser au président au plus tard le 20 janvier 2025
12. Les projets et perspectives
 1. La mise en place de Préparation aux épreuves de spécialités BAC dans les établissements.
 2. La mise en place d'un FESTIPAL de printemps visant les postes d'encadrement avec des thématiques d'actualité : en construction pour une mise en place sur Strasbourg.
 3. Le « festival de formation », FESTIPAL, aura lieu Lundi 20 et mardi 21 octobre 2025 à l'Assomption Colmar en direction des personnels OGEC principalement.
 4. La formation au CQP « Educateur de Vie Scolaire » en partenariat avec le CREFI, organisme habilité (Nantes) démarrera en 2025.
 5. La réponse aux besoins spécifiques et la mise en place de formation sur mesure selon les besoins remontés par les Chefs d'Etablissement (ex : IA).

François FREY

Le Président



Dominique BERION

La Secrétaire

Gérard SCHAFFHAUSER, par intérim

